



Réforme de la formation initiale des enseignants

Note d'intention
du Consortium Bruxelles-Brabant

MAI 2019

Haute École Bruxelles-Brabant
Haute École Francisco Ferrer
Haute École Lucia de Brouckère
Université libre de Bruxelles

La réforme de la formation initiale des enseignants est en marche, et va profondément modifier la structure des programmes d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. La Haute École Bruxelles-Brabant, La Haute École Francisco Ferrer, la Haute École Lucia de Brouckère et l'Université libre de Bruxelles ont décidé d'unir leurs forces et de repenser, ensemble, les contenus, formats et méthodes d'enseignement, sur la base des dispositions exposées dans le décret FIE du 6 février 2019, des innovations pédagogiques et des apports de la recherche.

Notre collaboration se base sur des valeurs, des sensibilités et des réalités communes. Liés par une proximité géographique, mais également par un certain mode de pensée, nous avons entre autre pour objectif de préparer les étudiants à dispenser un enseignement de qualité et inclusif, et à faire face à la complexité actuelle des situations en milieu scolaire. Nous tenons aussi à (re)mettre l'*envie* d'enseigner au cœur de la formation.

« (Re)mettre l'*envie* d'enseigner au cœur de la formation »

En développant ce projet autour de Bruxelles et du Brabant, nous avons la volonté de prendre en compte les problématiques de terrain et les réalités socio-culturelles, en travaillant notamment sur la diversité, avec les inégalités mais également les richesses qui en découlent.

Ce projet spécifique ne nous empêche pas d'explorer des pistes de collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur d'autres régions de FWB.

Pour ce qui est de la formation directe à l'enseignement, les sections 1, 2 et 3 (du préscolaire au secondaire inférieur) seront toujours organisées par les Hautes Écoles, avec un apport de l'Université sur un certain nombre de crédits, tant au niveau du bachelier que du nouveau master. En section 4 (secondaire supérieur), à l'université, les masters à finalité didactique laisseront place à un master en enseignement. Là aussi, les Hautes Écoles travailleront avec les équipes enseignantes de l'ULB afin de dispenser une part de l'enseignement.

L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur deviendra un master agrégé section 4, plus complet, en codiplômation. Des masters de spécialisation viendront compléter l'offre de formation, et de nouveaux certificats verront le jour.

Des collaborations avec certaines Écoles supérieures des Arts se construisent ou se renforcent dans le cadre des disciplines artistiques.

Les travaux sont en cours, le chantier est important... et enthousiasmant !

Envie d'échanger de manière constructive autour de la FIE ?

Contactez-nous ! ulbecole@ulb.be